



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécurité des agents des routes.

Rouen, le 15 septembre 2021

« À vous aussi d'écartier le danger »

Le Ministère de la Transition Écologique relance la campagne de prévention « Sécurité des agents des routes : à vous aussi d'écartier le danger ». Il appelle les usagers de la route, automobilistes et chauffeurs de poids lourds, à un changement de comportement pour la sécurité des femmes et des hommes qui travaillent quotidiennement au bord des routes.

9 000 agents travaillent quotidiennement sur les réseaux routier et autoroutier de l'État. Ils y réalisent près de 800 000 interventions par an pour baliser les chantiers, entretenir le réseau, sécuriser des zones d'incidents ou assurer la viabilité hivernale.

Entre 2014 et 2020, les accidents sur zones de chantier ou d'intervention ont augmenté de 8 % sur le réseau routier national. Sur ces sept années, on déplore :

- 207 blessés et 5 tués parmi les agents des routes ;
- 491 blessés et 20 tués parmi les usagers ;

À noter que depuis 2017 on déplore :

- Plus de 5 accidents par semaine.

Ces accidents sont presque toujours dus à des comportements inadaptés de la part des usagers de la route et, en premier lieu, à un défaut d'attention.

**Direction Interdépartementale
des Routes Nord-Ouest**

La sécurité des agents de la DIR Nord-Ouest en quelques chiffres :

Sur les 1050 km du réseau de la DIR Nord-Ouest, on déplore pour le 1^{er} semestre de 2021 :

7 véhicules de la DIRNO percutés sur zone d'intervention

→ 3 blessés parmi les usagers.

À noter qu'en 2020 on comptait :

13 accidents avec véhicule DIRNO sur zone d'intervention

→ 3 blessés et **1 tué** parmi les agents des routes ;

→ 3 blessés parmi les usagers.

Sensibiliser

Dans la plupart des accidents, le facteur prépondérant est l'inattention des usagers.

Sensibiliser, c'est donc en premier lieu faire connaître cette réalité. Pour cela, le choix a été fait de s'appuyer sur la chanson de Charles Trenet « **Vous qui passez sans me voir** ».

Sensibiliser, c'est aussi faire ressentir physiquement, à travers un film à 360°, la proximité du danger en montrant précisément à combien de centimètres les usagers roulent à chaque fois à proximité des agents des routes « **vous êtes passé à ça de...** ».

Sensibiliser, c'est enfin faire savoir que les usagers sont les premières victimes de ces accidents.

Responsabiliser

C'est insister sur la réciprocité du risque en mettant les usagers face à leur responsabilité : « **Sécurité des agents des routes : à vous aussi d'écartier le danger** ».

Il s'agit d'un message de responsabilisation adressé à l'ensemble des usagers de la route : particuliers et professionnels. Car les poids-lourds sont impliqués dans 44 % des accidents alors qu'ils représentent moins de 15 % du trafic.

Responsabiliser, c'est appeler ainsi tous les usagers à appliquer certaines consignes de sécurité :

→ « **En conduisant. Soyez attentifs à chaque instant** ». Car, à chaque trajet, il est très probable que vous rencontriez un agent des routes ou son véhicule d'intervention.

→ « **À l'approche d'un chantier ou d'un véhicule d'intervention, adaptez votre comportement sans attendre** ». Il faut alors ralentir, s'écartier au maximum et si possible effectuer un changement de voie.

→

<http://www.dir.nord-ouest.developpement-durable.gouv.fr/securite-des-agents-des-routes-a-vous-aussi-a1150.html>

**Direction Interdépartementale
des Routes Nord-Ouest**